

Appel de déclaration d'intérêt

Animateurs du perfectionnement professionnel
Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale

1. Introduction

La Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale (SCÉ-SCN) est une association professionnelle à but non lucratif qui offre des possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres et à d'autres qui souhaitent améliorer leurs compétences en évaluation.

Nous comptons parmi nos membres des évaluateurs du gouvernement fédéral, du secteur à but non lucratif et du secteur privé. La formation offerte par la SCÉ-SCN répond à une variété de domaines d'expertise et de niveaux d'expérience, y compris les niveaux de compétences de base et intermédiaire.

2. Objet de l'appel

La SCÉ-SCN souhaite dresser une liste élargie d'offres provenant d'une liste d'animateurs compétents et diversifiés afin de fournir des options de formation en personne et virtuelle aux évaluateurs de la région d'Ottawa-Gatineau.

Le chapitre vise à élargir la liste des animateurs suivants :

- A. Animateurs pour dispenser la **Série sur les compétences essentielles**, qui est offerte deux à trois fois par année, soit en personne, soit par l'entremise de séances virtuelles animées.
- B. Animateurs pour dispenser d'**autres formations pertinentes à la pratique d'évaluation** aux niveaux préliminaire et intermédiaire.

À l'heure actuelle, la SCÉ-SCN offre certains cours qui appartiennent à la SCÉ et qui sont administrés directement par la SCÉ (Série sur les compétences essentielles, méthodes de sondage, modèles logiques) ainsi que des cours fondés sur les besoins des membres qui sont élaborés et offerts par des instructeurs qualifiés.

3. Nature des travaux

A) Instructeurs de la Série sur les compétences essentielles

Les instructeurs de la Série sur les compétences essentielles doivent avoir une expérience considérable dans l'évaluation des programmes, la connaissance de la théorie et de la pratique les plus récentes, et de l'expérience dans l'enseignement de cours d'apprentissage professionnel.

La Série sur les compétences essentielles se compose de quinze modules fondamentaux qui sont enseignés sur quatre jours. Le programme et le contenu de la Série sur les compétences essentielles sont élaborés par le Conseil national de la SCÉ. La Série sur les compétences essentielles est généralement offerte en un seul bloc continu de jours ou en deux blocs de deux jours sur deux semaines.

Au cours des années précédentes, des séances ont été tenues environ deux à trois fois par année dans un établissement loué. La SCÉ-SCN étudie d'autres offres, comme des séances sur place à la demande

d'organismes des secteurs privé et public. Ces séances pourraient s'ajouter à celles qui sont régulièrement prévues.

En 2020-2021, la SCÉ-SCN a piloté une formation de la Série des compétences essentielles facilitée par des outils virtuels et adaptée aux évaluateurs du gouvernement fédéral à l'aide de la plate-forme nationale d'apprentissage en ligne de la SCÉ, jumelée à des conférences et des discussions virtuelles synchronisées et organisées par l'entremise de plates-formes de vidéoconférence. Ces séances synchrones se sont déroulées sur une période de 8 à 10 semaines. La SCÉ-SCN s'intéresse aux approches novatrices de la prestation en ligne de la Série sur les compétences essentielles.

B) animateurs pour d'autres formations pertinentes à la pratique d'évaluation

Il y a une demande importante de possibilités de perfectionnement professionnel au sein de la communauté d'évaluation. La SCÉ-SCN peut périodiquement avoir besoin d'animateurs pour offrir une formation pertinente à la pratique d'évaluation.

Des animateurs peuvent être nécessaires pour :

L'élaboration de cours

The development of curriculum or course material for a teaching program

L'élaboration d'un curriculum ou du matériel didactique dans le cadre d'un programme d'enseignement. L'élaboration comprend généralement : un plan du programme (qui comprend les objectifs du cours, un aperçu de l'objet, l'approche, les méthodes et le calendrier); un plan de leçon détaillé ou le manuel de l'instructeur utilisé par l'animateur dans le cadre de la prestation; l'élaboration de tout matériel pédagogique, y compris la littérature pertinente, les études de cas, le matériel audiovisuel et les outils pédagogiques; le manuel ou les documents de l'élève et un questionnaire d'évaluation du cours. Des copies originales de tous les documents sont nécessaires pour permettre la production de plusieurs copies, au besoin.¹

La prestation de cours

Donner un cours à l'aide du matériel didactique appartenant à la SCÉ ou du matériel appartenant au formateur ou à l'animateur, en personne ou virtuellement.

4. Sujets de formation

La SCÉ-SCN peut dispenser une formation relative à la **Série sur les compétences essentielles** ou à **d'autres formations pertinentes à la pratique d'évaluation**.

D'autres formations pertinentes à la pratique d'évaluation peuvent comprendre la prestation ou l'animation d'autres programmes de formation existants élaborés par la SCÉ, comme :

- Plan de sondage;
- Modèles logiques.

¹ De même, dans le cas d'une webdiffusion ou d'un cours sur le Web, des copies originales de tous les documents sont requises.

D'autres formations peuvent également comprendre l'élaboration ou la prestation de formations de niveaux de base et intermédiaire dans divers domaines liés à la pratique d'évaluation², notamment :

- Cadres d'évaluation et conception;
- Méthodes de recherche d'évaluation (méthodes mixtes);
- Comportement éthique en évaluation;
- Approches autochtones pour l'évaluation;
- Évaluation et réconciliation;
- Durabilité dans le contexte de l'évaluation;
- Sujets relatifs à la diversité et à la lutte contre le racisme;
- Évaluations des résultats et de l'incidence;
- Recherche liée aux études de cas;
- Évaluation de la fiabilité et de la validité des données;
- Analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives;
- Analyse de l'efficacité;
- Communication des résultats de l'évaluation;
- Mesure du rendement;
- Gestion des projets et des évaluations;
- Compréhension et utilisation de la théorie du changement;
- Gestion pour obtenir des résultats;
- Visualisation, présentation et communication efficaces des données;
- Méthodes qualitatives non traditionnelles.

5. Propriété intellectuelle

Les cours élaborés avec les fonds de la SCÉ-SCN appartiennent à la SCÉ-SCN.

Les cours qui ont déjà été élaborés et qui ont été acceptés comme cours à offrir aux membres de la SCÉ demeurent la propriété du développeur ou du formateur. Quant à ces cours, une entente contractuelle est négociée pour chaque prestation, ce qui définit les coûts des cours, la logistique et les ententes financières connexes.

6. Admissibilité

L'appel de déclaration d'intérêt est affiché sur le site Web de la SCÉ-SCN, qui est à la disposition de tous les membres de la SCN.

L'appel de déclaration d'intérêt peut être pertinent pour les consultants individuels, les cabinets d'experts-conseils et les universitaires. Un membre de la SCÉ peut former un consortium avec d'autres membres de la SCÉ ou avec des non-membres pour répondre à l'appel de déclaration d'intérêt.

Bien que l'appel vise à établir une liste d'animateurs-formateurs locaux dans la région de la capitale nationale pour des séances en personne, les personnes ou les entreprises de partout au Canada peuvent présenter une proposition visant à animer les options de formation virtuelle. Les animateurs à

² Cette liste a été élaborée à partir d'une évaluation des besoins effectuée pour les membres de la SCÉ-SCN, ainsi que d'un sondage auprès des membres mené en 2021.

l'extérieur de la région de la capitale nationale peuvent présenter une déclaration d'intérêt pour les options de formation en personne, mais la SCÉ-SCN ne compense pas les frais de déplacement.

7. Demande d'appel : renseignements nécessaires

Les personnes et les organismes qui souhaitent élaborer ou animer la formation décrite et qui répondent aux critères d'admissibilité décrits sont invités à présenter une déclaration d'intérêt.

Les réponses à l'appel de déclaration d'intérêt doivent comprendre les renseignements suivants :

A) Définition d'intérêt

Les réponses à l'appel doivent indiquer clairement si l'animateur souhaite animer la Série sur les compétences essentielles, d'autres formations pertinentes à l'évaluation du programme ou les deux. Pour de plus amples renseignements sur le sujet, consulter la section 3.

Si le demandeur souhaite animer d'autres options de formation, la proposition doit préciser s'il souhaite le faire à titre de concepteur de cours, d'animateur de cours ou les deux.

B) Sujets de formation proposés

Si le demandeur souhaite animer ou élaborer d'autres possibilités de formation pertinentes à l'évaluation de programme, le demandeur doit préciser le ou les sujets qu'il souhaite enseigner. Veuillez consulter la liste de sujets potentiels précisée à la section 4.

C) Renseignements sur le demandeur

Indiquer le ou les noms ainsi que les rôles de la ou des personnes qui présentent une proposition en réponse à l'appel de déclaration d'intérêt. La demande doit également préciser le nom de la société, de l'établissement d'enseignement ou de l'organisme auquel la ou les personnes sont affiliées, le cas échéant.

D) Déclaration personnelle

La proposition doit comprendre une déclaration personnelle concise (maximum de 10 pages) qui décrit ce qui suit :

- Expérience dans l'évaluation de programmes;
- Expérience dans la matière enseignée;
- Expérience pédagogique et approche pédagogique pour animer un environnement d'apprentissage professionnel, y compris la conception ou la prestation de cours de niveaux de base, intermédiaire ou avancé;
- Description de l'expérience pertinente à la connaissance de la compétence, de la méthode ou de la théorie enseignée;
- Connaissance de la SCÉ.

E) Curriculum vitae

Un curriculum vitae (CV) doit être fourni pour chaque personne désignée dans la réponse à l'appel de déclaration d'intérêt.

La déclaration personnelle est validée en fonction du ou des CV compris dans la réponse. À ce titre, veuillez-vous assurer que chaque CV comprend les éléments suivants :

- Projets réalisés au cours des 5 dernières années qui démontrent que vous comprenez et savez appliquer une variété de concepts, d’approches et de méthodologies d’évaluation de programme;
- Expérience au cours des 5 dernières années qui démontre votre connaissance de la compétence, de la méthode ou de la théorie enseignée;
- Activités liées à la formation et à l’animation au cours des 5 dernières années qui démontrent vos compétences en tant qu’instructeur d’apprentissage professionnel.

F) Considérations budgétaires

Les réponses à cet appel de déclaration d’intérêt doivent préciser l’indemnité quotidienne liée aux divers services à fournir, à l’exclusion des taxes, mais incluant tous les autres coûts.

G) Formule de la formation

Les demandeurs doivent préciser s’ils sont en mesure d’offrir une formation en personne, virtuellement ou les deux.

Les demandeurs qui offrent des services de facilitation en personne doivent indiquer si l’animateur peut avoir accès aux installations de formation situées dans la région d’Ottawa-Gatineau.

Les demandeurs qui offrent une animation virtuelle doivent indiquer la façon dont la l’animation en ligne se déroulerait, y compris la plate-forme utilisée et tout soutien d’administration ou de secrétariat requis.

H) Langue de la formation

La SCÉ est un organisme bilingue qui s’engage à offrir ses services dans les deux langues officielles du Canada. Les réponses doivent indiquer la capacité de l’auteur de la demande de fournir des services de perfectionnement professionnel en français et/ou en anglais.

8. Critères d’évaluation

Les propositions présentées en réponse à l’appel de déclaration d’intérêt seront évaluées selon les critères suivants :

<u>Critères</u>	<u>Pondération</u>
Preuves de l’expérience dans l’évaluation de programmes	25 %
Démonstration d’une solide expérience pédagogique	25 %
Démonstration d’une approche pédagogique de qualité	20 %
Connaissance de la compétence, de la méthode ou de la théorie enseignée	20 %
Compétences en communication démontrées par la clarté, l’organisation et l’exhaustivité de la réponse écrite	5 %
Preuves de la connaissance de la SCÉ	5 %

Les réponses doivent atteindre une note d’au moins 80 % pour être inscrites sur la liste d’animateurs.

Cette liste sert de point de départ pour la SCÉ-SCN afin de déterminer les personnes qui sont en mesure de répondre aux besoins changeants en matière de formation.

Veuillez noter que l’inscription sur la liste ne signifie aucunement que le demandeur sera contacté pour obtenir des services de perfectionnement professionnel au cours des trois années suivantes.

9. Énoncé de diversité, d'équité et d'inclusion

La Section de la capitale nationale de la SCÉ adhère à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Nous visons à assurer la représentation d'une gamme diversifiée d'animateurs par l'entremise des appels de déclaration d'intérêt.

Tous les demandeurs qui se sentent à l'aise de le faire sont encouragés à s'auto-identifier comme faisant partie d'un groupe marginalisé ou sous-représenté en fonction du genre, de l'orientation sexuelle, de la race ou du handicap en utilisant le **formulaire d'auto-identification volontaire**.

Veuillez noter que remplir ce formulaire est **entièrement volontaire**. Le choix individuel de remplir ou de ne pas remplir ce formulaire **n'affectera pas l'évaluation des réponses** à l'appel de déclarations d'intérêt.

10. Présenter une déclaration d'intérêt

Les réponses à l'appel de déclaration d'intérêt doivent être envoyées par voie électronique au plus tard **le 30 juin 2021 à 15h** à l'adresse courriel nccsecretariat@evaluationcanada.ca, avec la ligne d'objet : **SCN de la SCÉ – DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL**.

Toute demande de renseignements doit être acheminée au Secrétariat de la SCÉ-SCN, de préférence par courriel, ou par téléphone au 613-722-2270.

Nous vous remercions d'avoir pris en considération les exigences de l'appel et remercions tous ceux qui choisissent de présenter une déclaration d'intérêt.